

termes. Comme souvent, le notaire n'écrit pas ce qui paraît évident aux protagonistes qui se comprennent à mots couverts. Évidence qui paraît cependant bien obscure à la compréhension du lecteur, comme souvent en pareil cas! Quoi qu'il en soit, l'oncle qui n'est plus le prieur en titre occupe toujours les lieux, en revanche, le neveu qui est le nouveau prieur n'y réside pas. Comprenne qui pourra !

Chassons de notre esprit l'idée qui consisterait à croire que les différents qui ont opposés le prieur à Georges Antoine à propos du tutorat qu'il a exercé l'aient tenu éloigné de la famille et qu'il ne soit plus en odeur de sainteté à la Roche. D'une longévité égalant presque celle de sa grand mère, il aurait fêté ses quatre vingt quatorze ans trois semaines après son décès survenu le 13 avril 1739. Deux jours plus tard, Pompon, le curé de Jullié est assisté des curés de Saint Amour, Chanes, Vergisson et La Chapelle pour accompagner le prieur dans sa dernière demeure. Mais seul Aymé Gabriel Michon, son neveu de Pierreclos, appose son autographe au bas de l'acte. L'officiant nous apprend que le prieur était prêtre mais ne nous dit rien du lieu de son décès ni de sa sépulture. Est-il décédé entouré des siens à la Roche ou dans son prieuré ? - On l'ignore. On se plaît cependant à penser que la douleur ressentie lors de cette disparition aura été plus forte que les ressentiments engendrés par les discordances pécuniaires et que sa dépouille soit allée rejoindre dans la chapelle consacrée aux Charrier celle de ses parents, de son frère, de sa belle sœur, de sa nièce et de son cousin l'abbé de Quimperlé.

Robert BRIDET